

le
n°
96-2
Spécial 25 ans
P

Petit Catalaunien illustré

**Discours prononcé
le 26 novembre 2016**

Association Nouvelle Catalaunie

25^e anniversaire

Le Petit Catalaunien Illustré

Mesdames et Messieurs les élu-e-s,
Mesdames et Messieurs,
Cher-e-s ami-e-s,

Merci à tous et toutes de votre présence ici ce soir pour célébrer les 25 ans de notre association et du Petit Catalaunien Illustré.

Parmi les excuses que nous avons reçues des personnes invitées, je vous présente celles de Benoist Apparu, député-maire, Bruno Bourg-Broc, président de l'agglomération, retenus par d'autres obligations, et Alain Goze, conseiller municipal et communautaire, pour raisons de santé.





Mon propos sera relativement bref, surtout si on le compare aux 6 443 pages que totalisent les 143 publications éditées par notre association depuis 1991.

Nous avons dressé les grandes lignes, année par année, de nos 25 années d'existence dans un des deux numéros hors-série que nous publions aujourd'hui. Pour l'avoir vécues de l'intérieur, je vais vous livrer mon regard sur ce quart de siècle. Il fait apparaître deux périodes dans la vie de notre association. La première la voit accompagner et soutenir des projets portés par d'autres associations. La seconde affirme son objet principal, à savoir la défense du patrimoine et de l'environnement. A cet effet, il nous a fallu construire notre indépendance et résister face à l'adversité.



Accompagner et soutenir

Le rôle initialement fixé à l'association était d'accompagner et soutenir les initiatives locales entrant, en tout ou partie, dans le cadre de notre objet social. Le Petit Catalaunien Illustré, quant à lui, avait pour objectif d'en rendre compte et de jeter des ponts entre des sujets qui souvent s'ignorent ou s'opposent, en y intégrant l'histoire de Châlons et de son patrimoine.

Notre premier acte a été de reverser l'intégralité des recettes de la vente de notre premier numéro au Comité de Jumelage Châlons-Bobo. Nous l'avons ensuite accompagné à Bobo, sur nos deniers personnels, afin de mieux comprendre et témoigner sur la coopération exemplaire qu'il y menait. D'où la publication de notre premier numéro hors-série, Si Bobo m'était conté, destiné à financer notre opération «Dicos pour Bobo». Son succès nous a permis, avec le soutien du Raid Catalaunum, d'acheminer 125 dictionnaires élémentaires à Bobo. Cette action a été renouvelée, grâce à la vente d'un second hors-série, La Tradition Bobo, pour financer un atelier pour adultes handicapés en nouant un partenariat avec l'association Yeretaso.

Localement, notre soutien à la vie associative s'est fait notamment par la création du prix du Petit Catalaunien qui, à deux reprises, nous a permis de récompenser un projet associatif remarquable. Parallèlement, nous avons apporté un soutien actif au combat porté par le « Club Châlons en Champagne ». Grâce à lui, nous fêterons en 2017 le 20^e anniversaire du retour définitif à notre toponyme historique après les circonstances peu glorieuses, ayant conduit le Conseil d'Etat à annuler son 1^{er}

Châlonnais...



1
9
9
1



Association Nouvelle Catalaunie
25^e anniversaire
Le Petit Catalaunien Illustré



2
0
1
6



...et fiers de l'être



retour obtenu en 1995.

Cette phase de soutien actif s'est poursuivie et achevée avec notre implication dans Châlons 1901 qui organisait tous les deux ans le forum des associations. Porté par un collectif de dirigeants associatifs, nous avons contribué à faire vivre ce forum jusqu'en 2001, année du centenaire de la liberté d'association, avant de jeter collectivement l'éponge.

Défendre le patrimoine et l'environnement

Durant cette première période, le patrimoine et l'environnement n'ont jamais été absents de nos réflexions et vont, peu à peu, nous conduire à nous émanciper, au grand dam de ceux dont nous sommes venus contrarier les projets.

Côté environnement, après l'affaire des déchets hospitaliers, en 1993, cette émancipation est passée, en 1998, par celle des porcheries industrielles qui devaient s'implanter autour de Châlons. D'où un premier recours contentieux, introduit conjointement avec « Fagnières Qualité de Vie » et « le Groupement d'Intérêt Economique des commerçants du Centre Ouest » à Fagnières. Nous l'avons juridiquement perdu, même si nous avons mis un frein aux porcheries industrielles. Ayant dû casser le petit cochon nous servant de tirelire, nous en avons sorti 40 000 pièces de 5 centimes de francs que



nous remîmes, devant les caméras de FR3 et en présence de la presse, à l'avocat de la partie adverse.

Côté patrimoine, cette émancipation est passée par le dossier de la verrue du centre culturel que nous suivions de près avec les Amis du Vieux Châlons. A la veille des élections municipales de 2001, nous avons fait avorter la tentative de rhabiller cette verrue d'un cache-misère pire que le mal. Cette même année, nous avons sauvé la Porte Sainte-Croix en lui épargnant d'être affublée d'œuvres d'art tout aussi contemporaines qu'iconoclastes. Puis il y a eu notre combat, en 2003, contre la dégradation commise par le FN sur la statue de Jeanne d'Arc.

Autour de la place Foch, les trois recours contentieux, que nous avons introduits en 2003 et 2004, sont venus confirmer notre rôle majeur dans la protection du patrimoine avec une démarche novatrice : établir un rapport de force favorable à un accord concerté, préalable incontournable au retrait de nos recours.

Cette démarche nous a réussi dans les deux premiers recours. Ayant obtenu du tribunal qu'il suspende le permis de construire du CHV, nous avons contraint la ville de Châlons à signer un relevé de conclusions. Elle s'est engagée à restaurer les caves médiévales que venions de sauver de la destruction et à revoir le dessin des façades du CHV. Le second recours a conduit l'Effort Rémois à renoncer à surélever de 4,14 m le blockhaus de marbre qui enlaidissait le quai Barbat, à le raser et à construire un immeuble présentant des façades qui, à défaut d'être d'une grande élégance, restent neutres.

Sans une série d'impostures, cette démarche devait également réussir dans



le troisième recours, celui de M^o Kanter. Un accord satisfaisant venait d'être trouvé quand, très bizarrement, les travaux se sont accélérés, ainsi que la procédure devant le tribunal administratif. Il nous a fallu payer une rançon aux tricheurs ayant renié les engagements qu'ils avaient pris en présence de l'Architecte des bâtiments de France et du premier adjoint au maire.

L'environnement est revenu sur le devant de la scène en 2010 avec notre recours contre le parc des expositions situé en zone inondable. Son permis de construire a été délivré sans que soit réalisée une étude d'impact, pourtant obligatoire. Mais



le tribunal a considéré que ce point avait été soulevé tardivement et a écarté notre recours.

Notre détermination à défendre le patrimoine et l'environnement n'en est pas disparue pour autant et, en 2009, elle a abouti à la création de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. Elle nous a conduit, en 2013, à introduire deux nouveaux recours, l'un sur la Haute-Mère-Dieu, l'autre sur l'abbaye de Toussaints. Deux procédures que nous avons retirées par la suite, après avoir obtenu des porteurs de projet les modifications et garanties que nous demandions.

Indépendance et résistance

Pour parvenir à ces résultats, nous avons créé un modèle économique compatible avec la vie d'une association poursuivant un but non lucratif, tout en préservant son indépendance. D'où la création de ses deux principaux moyens d'action, le Petit Catalaunien Illustré et l'espace Catalaunien. Le premier nous a permis de nous faire connaître et de porter notre projet associatif. Le second est venu le renforcer en nous permettant de donner un toit aux équipements bureautiques dont nous avons impérativement besoin et une vitrine associative ouverte sur le marché.

Mais un tel modèle économique est, par nature, fragile. La générosité financière de nos membres actifs et le succès des livres que nous avons publiés nous ont permis d'acquérir notre indépendance financière et de résister aux pressions, menaces et autres mesquineries qui ont émaillé notre parcours d'association citoyenne.

Citons, parmi d'autres, le premier et le dernier de ces actes méprisables. Le premier fut, un soir d'hiver 2003, la dégradation de mon véhicule : quatre pneus crevés et sa carrosserie profondément gravée. Le dernier date de 2013 lorsque l'association et tous les membres de son conseil d'administration ont été assignés en justice pour se voir réclamer la bagatelle de 616 753,14 € de dommages et intérêts dans le dossier de la Haute-Mère-Dieu.

Malgré tout cela, nous avons tenu bon et, plus d'une fois, les médias ont salué notre ténacité. Les actions, que j'ai eues



l'honneur de porter au nom de l'association, m'ont ainsi valu d'être élu l'homme de l'année 2003 par le journal Marne-Hebdo. En 2010, France 3 Champagne-Ardenne m'a intégré dans ses « portraits croisés de trois résistants des temps modernes », trois présidents d'association qui, selon France 3, « sont tout sauf des moutons de Panurge » et « qui ont choisi de lutter pour défendre leurs idées contre certaines formes de pouvoir ».

Conclusion provisoire

Le temps est venu de vous livrer une conclusion provisoire, car le chemin que nous avons emprunté, voici 25 ans, n'est pas encore terminé. Je laisse à chacun le soin d'apprécier si, comme nos ancêtres les Catalaunes, nous avons été les meilleurs au combat et si, comme la fière devise de Châlons, nous avons apporté Gloire et Force à la Catalaunie.

Aujourd'hui, notre détermination à défendre le patrimoine et l'environnement reste entière. Ceux qui en douteraient en trouveront la preuve dans les deux recours contentieux que nous avons déposés, l'un contre le projet municipal de bétonner les bassins du grand jard et l'autre contre le projet d'hôtel venant défigurer le site du Castel Marie-Antoinette.

En attendant leur issue, savourons l'instant présent. Ces 25 années ont été bien remplies et, si j'en fus, avec Sabine, la cheville ouvrière, je n'en oublie pas moins celles et ceux qui nous ont accompagnés dans cette grande aventure et à qui j'adresse un grand merci. Ce soir, j'aurai trois pensées particulières. L'une pour Jean-Pierre Ravaux qui m'a beaucoup apporté ; une seconde pour Jean-Paul Barbier sans qui

le Dictionnaire des Châlonnais n'existerait pas ; et enfin une troisième pour Roger Canard qui nous a quittés voici 10 ans.

Nous lui rendons un hommage mérité en réunissant ses flâneries, dans les rues de Châlons, dans un numéro hors-série. Ses lecteurs pourront remercier son fils Daniel qui leur fait un cadeau original : un exemplaire authentique du buvard que son père offrait aux enfants franchissant les portes de son magasin d'habillement, la Belle Jardinière.

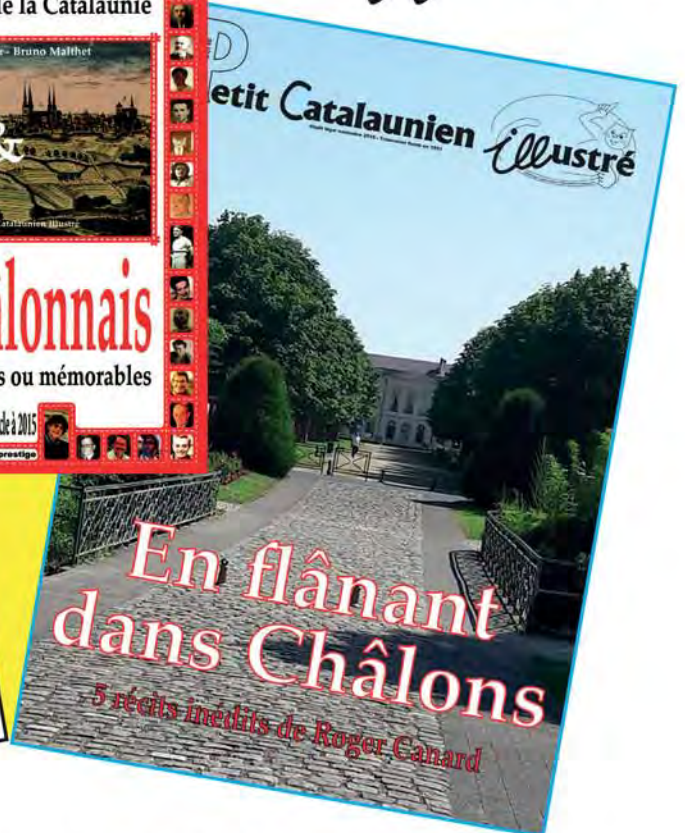
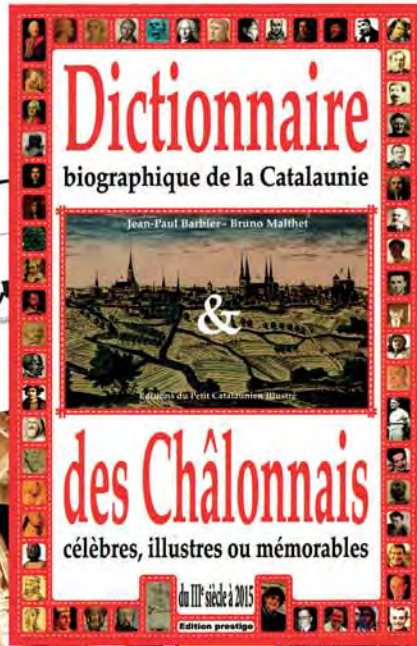
Avant de conclure définitivement mon propos et de célébrer cet anniversaire, une flûte de champagne à la main, encore un petit mot sur notre opération « 25 ans = 25 lampes solaires pour Bobo ». Je vous invite toutes et tous à y participer. Vous apporterez la lumière dans les écoles de la région de Bobo et vous ouvrirez ainsi les portes du savoir à une nouvelle génération d'écoliers succédant à celle ayant bénéficié de notre opération « Dicos pour Bobo ».

L'heure est maintenant venue de faire sauter les bouchons de la cuvée privilège du 25^e anniversaire sortie tout droit des caves de Monsieur Lemaire. Non pas celles de celui de Châlons, mais de celui se prénommant Eric, viticulteur à Damery.

Merci de votre attention.

NB : A l'occasion de ce 25^e anniversaire, l'association a fait imprimer 2 affiches en format A2 (42 x 59,4 cm), illustrant les pages 3 et 7 de ce numéro, et une 3^e en format A0 (84,1 x 118,9 cm, cf. p 8) reprenant sous forme d'un jeu de l'oie les couvertures des 98 numéros de ma série coutante, 18 suppléments, 19 hors-séries et 8 livres. Elles sont désormais affichées à l'accueil de l'Espace Catalaunien.

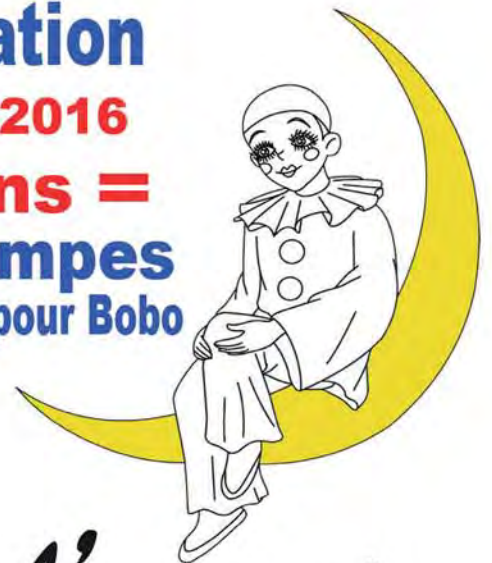
Le plaisir d'offrir...



Association Nouvelle Catalognie
25^e anniversaire
Le Petit Catalaunien Illustré



opération
1991-2016
25 ans =
25 lampes
solaires pour Bobo



... et d'éclairer l'avenir

le Petit Catalaunien illustré

1991 - 2016

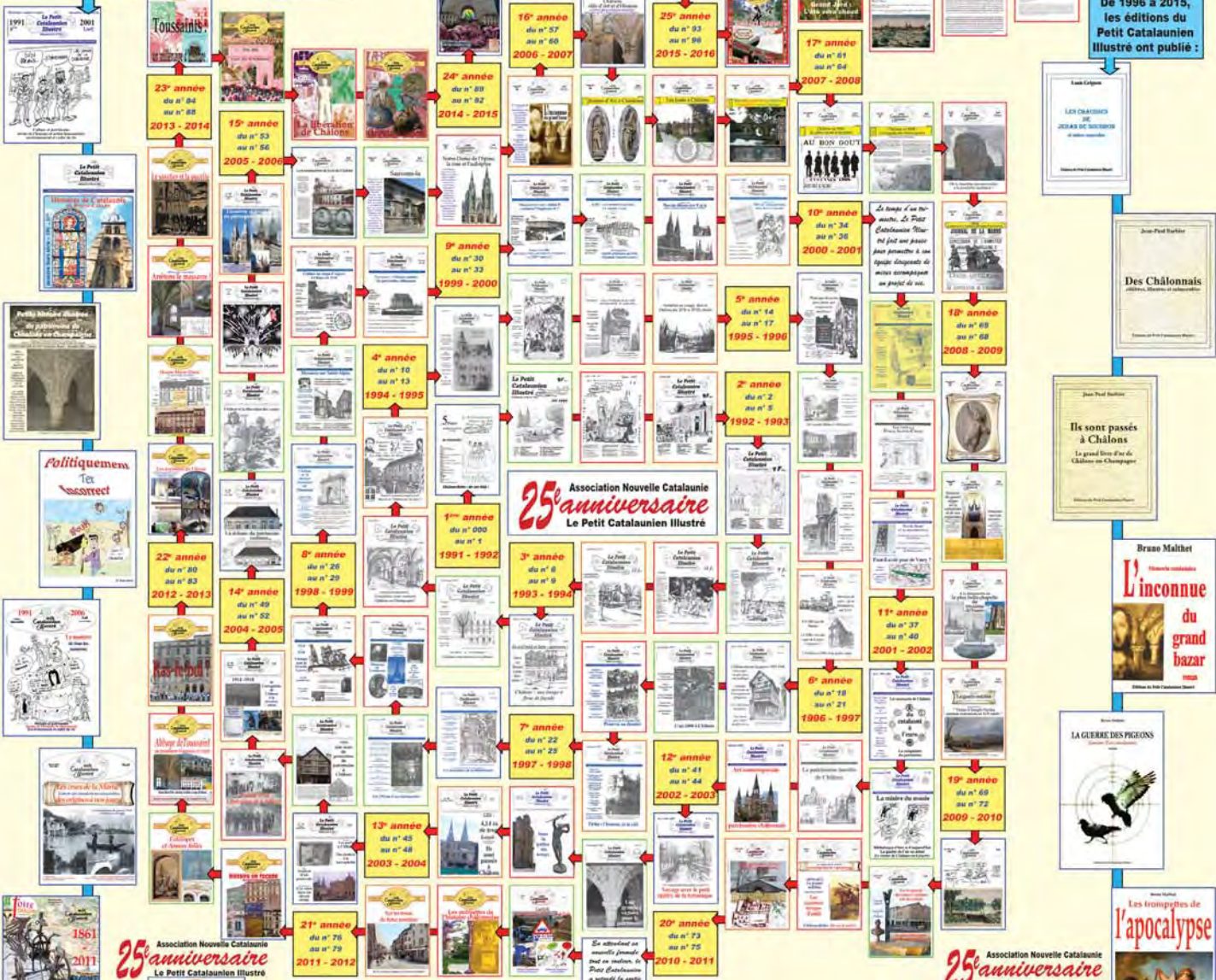
25^e anniversaire
Association Nouvelle Catalaunie
Le Petit Catalaunien Illustré

25^e anniversaire
Association Nouvelle Catalaunie
Le Petit Catalaunien Illustré



Depuis 25 ans,
le Petit Catalaunien Illustré
a publié
- série courante : 98 numéros (2 836 pages)
- suppléments : 18 numéros (136 pages)
- hors-séries : 19 numéros (996 pages)
Total : 134 numéros (3 967 pages)

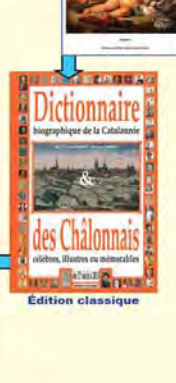
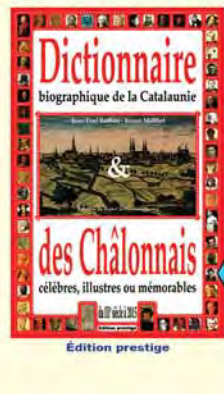
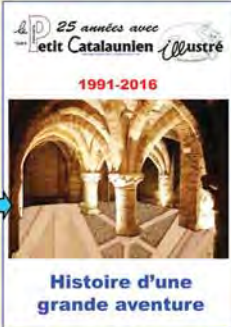
1993
Les numéros hors-séries
2016



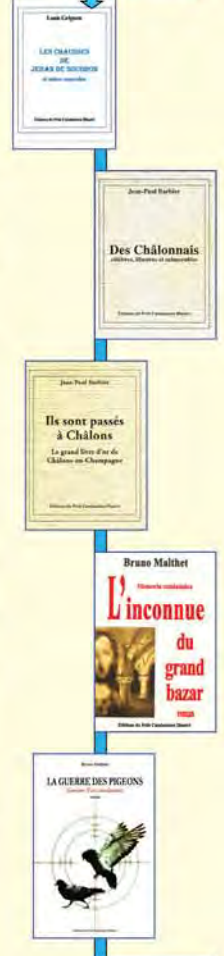
25^e anniversaire
Association Nouvelle Catalaunie
Le Petit Catalaunien Illustré

25^e anniversaire
Association Nouvelle Catalaunie
Le Petit Catalaunien Illustré

25^e anniversaire
Association Nouvelle Catalaunie
Le Petit Catalaunien Illustré



De 1996 à 2015,
les éditions du
Petit Catalaunien
Illustré ont publié :



921 notices biographiques
670 illustrations
44 planches hors texte
752 pages

2016 : deux nouveaux hors-séries

Edition prestige

Edition classique